

MONSIEUR LE VICE-PRESIDENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTER CAUX VEXIN
POLE DE MARTAINVILLE
190 ROUTE DU CHATEAU
76116 MARTAINVILLE EPREVILLE

Siège Social

Chemin de la Bretèque - CS 30059
76237 Bois-Guillaume cedex
Tél. : 02 35 59 47 47
Fax : 02 35 12 21 08
Email : accueil76@normandie.chambagri.fr

N/Réf : DOL/NM

Pôle Territoires et Environnement

Dossier suivi par Mme Delphine OMNÈS-LEBLANC
Ligne directe : 02.32.78.80.59
amenagement.urbanisme@normandie.chambagri.fr

Bois-Guillaume, le 07 mai 2021

Objet : Avis sur la procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de MONTVILLE

Dossier suivi par Monsieur Nicolas TIERCELIN

Monsieur le Vice-Président,

Par courrier reçu en date du 14 avril 2021, vous nous soumettez le projet cité en objet et sollicitez l'avis de la Chambre d'agriculture.

La modification du PLU a pour objet de modifier l'article 12 du règlement de la zone Ub « obligations imposées en matière de réalisation d'aires de stationnement » afin de faciliter le projet de reconstruction et d'extension de l'EHPAD en :

- Insérant un nouvel article 12.2 : « *Pour les constructions à vocation de service public, à vocation d'intérêt général ou intérêt collectif, le nombre de places doit être adapté aux besoins inhérents à l'activité* » ;
- Changeant l'article 12.5 : « *Une place de stationnement par logement à caractère social sera exigée* ».

... / ...



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public

Siret 187600077 00015 / APE 9411Z

www.chambre-agriculture-76.fr



Ces points de modification n'ont pas d'impact sur l'espace agricole ; ainsi nous n'avons aucune remarque à formuler sur ce projet et nous lui donnons un avis favorable.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Sébastien LEVASSEUR
Vice-Président de la Chambre d'agriculture
Président de la Commission Territoires